



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE COMITÉ DE COORDINATION DES OPÉRATIONS MILITAIRES POUR LA MISSION DE L'UA EN SOMALIE CONCLUT SA 15^{ÈME} RÉUNION À ADDIS ABÉBA

Addis Abéba, le 30 juin 2015: Le Comité de coordination des opérations militaires (MOCC), créé par l'Union africaine (UA) afin de faciliter la mise en œuvre des aspects militaires et sécuritaires du mandat de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM), a tenu sa 15^{ème} réunion à Addis Abéba, le 29 juin 2015. La réunion, qui était présidée par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, Smaïl Chergui, a regroupé les chefs d'État-major et d'autres hauts responsables des pays fournisseurs de contingents à l'AMISOM (Burundi, Djibouti, Éthiopie, Kenya et Ouganda) et de la Somalie, la direction de l'AMISOM, ainsi que les représentants de pays et d'institutions partenaires (les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, l'Union européenne – UE et les Nations unies).

La réunion a eu lieu dans le prolongement de la Mission conjointe UA-Nations unies chargée de revoir les critères pour le déploiement d'une mission de maintien de la paix des Nations unies et les opérations de l'AMISOM. Tout en reconnaissant les énormes progrès réalisés sur le terrain, la Mission conjointe a également souligné la multitude des défis qui restent à relever. Ceux-ci ont notamment trait à la capacité continue du groupe terroriste Al Shabaab à perturber le processus politique en cours, par le biais d'attaques contre le Gouvernement fédéral de la Somalie et ses forces de sécurité, ainsi que contre l'AMISOM, les Nations unies et les populations civiles. Dans ce contexte, la Mission conjointe a conclu que les conditions ne sont pas encore remplies pour le déploiement d'une opération de maintien de la paix des Nations unies, et a fait nombre de recommandations visant à améliorer l'efficacité de l'AMISOM, y compris le maintien du renfort des effectifs de l'AMISOM et du dispositif de soutien non létal dont bénéficie l'Armée nationale somalienne (SNA), deux mesures qui ont été autorisées par le Conseil de sécurité des Nations unies dans sa résolution 2124 (2013) du 12 novembre 2013, et la génération de capacités supplémentaires.

La réunion a offert au MOCC l'occasion de procéder à un échange de vues sur la situation en Somalie, ainsi que sur les conclusions et recommandations de la Mission conjointe. Les participants ont noté avec une profonde préoccupation la récente vague d'attaques menées par le groupe terroriste Al Shabaab, y compris contre une base de l'AMISOM à Leego, dans la région somalienne du Bas-Shabelle, qui a causé la mort de plusieurs soldats. Ils ont souligné que cette situation appelle à des efforts renouvelés pour neutraliser Al Shabaab. Ils ont rendu hommage aux soldats burundais tombés sur le champ d'honneur et

souhaité prompt rétablissement aux blessés. Ils ont exprimé leur solidarité avec le peuple et le Gouvernement burundais en ces pénibles circonstances.

Les participants ont souligné la pertinence des recommandations formulées par la Mission conjointe, formant l'espoir de leur examen positif par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA et le Conseil de sécurité des Nations unies, de manière à ouvrir la voie à leur application rapide et efficace. À cet égard, ils ont convenu de l'urgence des mesures proposées en vue de rationaliser le commandement et le contrôle de l'AMISOM, reconfigurer les forces de la Mission, faciliter les opérations entre les secteurs et renforcer l'appui logistique. Les membres du MOCC ont convenu de contribuer activement au processus de suivi.

Tout en exprimant leur gratitude aux partenaires internationaux pour l'assistance fournie jusqu'ici à l'AMISOM et à la SNA, les participants ont appelé au renforcement de cet appui. À cet égard, ils attendent avec intérêt de pouvoir poursuivre leur interaction avec les partenaires.

La réunion du MOCC sera suivie par une rencontre du CPS qui examinera la situation d'ensemble en Somalie et décidera de la marche à suivre, sur la base des conclusions et recommandations de la Mission conjointe. En outre, du 14 au 15 juillet 2015, les chefs des services de renseignement et de sécurité des pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) tiendront leur deuxième réunion à Kampala, en Ouganda, dans le cadre du Processus de Djibouti sur le renforcement de la coopération sécuritaire dans la région de l'Afrique de l'Est. Cette réunion permettra notamment de discuter des voies et moyens les meilleurs pour renforcer la coopération sécuritaire dans la lutte contre le groupe terroriste Al Shabaab.